UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

(FASHS)

DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE (DPH)

MEMOIRE DE FIN DE FORMATION EN VUE DE L'OBTENTION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

La liberté individuelle, une contrainte sociale dans *De la liberté* de John Stuart Mill

Réalisé par :

Enagnon Roland Mahouclo VITOU

Sous la direction de :

Dr Ariane DJOSSOU SEGLA

Maître de conférences des universités de CAMES

Présidente : Dr Adolé Félicité AKUESON **(**MC**)**

Rapporteure : Dr Ariane DJOSSOU-SEGLA (MC)

Examinateur : Dr Mathieu ACCROMBESSI (MA)

Date de soutenance : 24/02/2025 **Mention :** Très bien **Note :** 16/20

Année académique 2024-2025

« La liberté individuelle et l'interdépendance sont toutes deux essentielles à la vie en société. »

Mahatma Gandhi

A mon feu père Bienvenu Hotègni VITOU

A ma feue mère Gbèssouwegni ADANKON

REMERCIEMENTS

A l'issue de cette recherche, nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à tous ceux et celles qui ont cru en nous et qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce mémoire. Leur soutien et leur aide ont été essentiels à son aboutissement. Qu'il nous soit permis ici de leur adresser nos remerciements les plus sincères :

- A notre maître de mémoire, Professeure Ariane DJOSSOU SEGLA, pour avoir mis à notre disposition les éléments nécessaires à la réussite de la rédaction de ce mémoire.
- Au Docteur Mathieu ACCROMBESSI, pour avoir accompagné ce travail.
- A tous les enseignants que nous avons eu à côtoyer sur notre chemin, merci pour leurs divers conseils.
- A mes frères et sœurs Arnaud, Abel, Thérèse, Agnès, Adèle, Raymonde, Elisabeth, Nadège, Victorine pour leur soutien moral.
- A tous nos camarades de promotion et particulièrement un sincère merci à Régis HANTAN, Romulus AKOBO, Florentin DOSSOU et Hyacinthe DJIDEME pour leur contribution à ce travail.

Loin d'être complet, je remercie tous ceux qui de loin ou de près et peu importe la manière ont contribué à l'amélioration de ce document.

SIGLES

UAC	:	Université d'Abomey Calavi
FASHS	:	Faculté des Sciences Humaines et Sociales
DPH	:	Département de Philosophie

SOMMAIRE

INTRODUCTION 7
Chapitre 1 : PRESENTATION DE L'AUTEUR ET DE L'OUVRAGE 9
1.1 PRESENTATION DE L'AUTEUR 9
1.2 BREF APERÇU DE LA LIBERTE INDIVIDUELLE ET LA CONTRAINTE SOCIALE DE JOHN STUART MILL 15
Chapitre 2 : LIBERTE ET CONTRAINTE 17
2.1 LES FONDEMENTS DE LA LIBERTE INDIVIDUELLE CHEZ JOHN STUART MILL 17
2.2 LES PRINCIPES DE LA LIBERTE INDIVIDUELLE CHEZ JOHN STUART MILL ..22
2.3 RAPPORT ENTRE LIBERTE ET CONTRAINTE 26
Chapitre 3 LIBERTE INDIVIDUELLE ET NORMES SOCIALES 28
3.1 LE PARADOXE DE LA LIBERTE 28
3.2 ROLE DES NORMES SOCIALES 38
3.3 RAPPORT ENTRE LIBERTE INDIVIDUELLE ET NORMES SOCIALES 41
CONCLUSION 43
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 44

RESUME

Ce mémoire s'est consacré à l'analyse de la liberté individuelle comme prérequis pour une société prospère et une humanité beaucoup plus harmonieuse. A la question de savoir si l'homme dans sa recherche constante de liberté individuelle, peut-il réellement en profiter en dehors de la société, voire en absence totale de toute contrainte sociale. De cette interrogation, le philosophe anglais John Stuart Mill par le biais de son ouvrage *De la liberté* publié en 1859, défend assez la liberté individuelle en la protégeant grâce au principe de non nuisance qu'il propose pour refuser le mal causé à autrui dans cette course de jouissance de liberté. Il est important de protéger la liberté individuelle sans oublier de tenir grand compte de la nature et les limites du pouvoir que la société peut exercer sur l'individu. Il en est ainsi parce que l'homme est appelé à être libre mais dans le respect des règles établies en société.

Mots clés : Liberté, Humanité, Société.

ABSTRACT

This thesis was devoted to the analysis of individual freedom as a prerequisite for a prosperous society and a much more harmonious humanity. To the question of whether man in his incessant quest for individual freedom can enjoy it far from society, better in the absence of social constraints. From this question, the English philosopher John Stuart Mill through his work On Liberty published in 1859, defends individual freedom enough by protecting it thanks to the principle of non-harm that he proposes to refuse the harm caused to others in this race to enjoy freedom. It is important to protect individual freedom without forgetting to take great account of the nature and the limits of the power that society can exercise over the individual. This is so because man is called to be free but in compliance with the rules established in society.

Keywords : Freedom, Humanity, Society.

INTRODUCTION

La liberté individuelle a été un sujet central dans la philosophie à travers les siècles, suscitant des débats passionnés parmi les penseurs majeurs de l'histoire. Du Moyen Âge à l'époque contemporaine, ce concept a été analysé et redéfini selon des perspectives variées. Des théologiens comme saint Augustin et Thomas d'Aquin au Moyen Âge associaient la liberté à l'obéissance à une volonté divine, suggérant que la véritable liberté résidait dans l'adhésion à un ordre divin et moral. Cette conception de la liberté est liée à l'idée de soumission à une autorité supérieure. Cependant, avec l'avènement des Lumières, des philosophes comme Rousseau, Locke, et Voltaire ont introduit une conception politique de la liberté, mettant l'accent sur l'indépendance individuelle vis-à-vis des autorités et le droit de participer à la formation des lois. Rousseau, voyait la liberté comme l'expression de la volonté générale et l'élément fondamental de la démocratie. Toutefois, il soulignait la nécessité d'un compromis entre l'individu et la société pour garantir le bien-être collectif, une réflexion qui trouve un écho dans la pensée de John Stuart Mill, un philosophe britannique du XIXe siècle.

Dans son ouvrage *De la liberté* (1859), Mill explore la nature de la liberté individuelle et les conditions dans lesquelles elle peut être légitimement restreinte. Mill est influencé par le libéralisme politique et l'utilitarisme, mais introduit des idées nouvelles et nuancées, en particulier par rapport à ses prédécesseurs. Il cherche à réconcilier l'émancipation de l'individu face aux pressions externes (comme l'État et la société) et la nécessité de maintenir un ordre social juste.
Pour Mill, la liberté individuelle n'est ni absolue ni figée ; elle se construit et évolue avec le temps, en fonction des transformations sociales et historiques. Il insiste sur le fait que la liberté est essentielle à l'épanouissement personnel, mais qu'elle doit être confrontée aux contraintes imposées par la société. Un des concepts majeurs de Mill est celui de la "tyrannie de la majorité", où la société démocratique, en protégeant la liberté de la majorité, peut aussi opprimer les minorités par l'imposition de normes collectives oppressantes.

Mill aborde également le principe de la « non-nuisance », selon lequel l'État ne peut intervenir dans la vie de l'individu que pour prévenir les dommages causés à autrui. Cela signifie que la liberté individuelle doit être protégée, sauf lorsqu'elle nuit directement à d'autres individus. Ce principe soulève des questions complexes sur les limites de la liberté, notamment lorsqu'il s'agit de définir ce qui constitue un « dommage ». La question du juste équilibre entre la liberté personnelle et l'ordre social est donc au cœur de sa réflexion.

L’Angleterre du XIXe siècle, dans laquelle Mill évolue, connaît des transformations rapides dues à la Révolution industrielle. L’émergence de la classe ouvrière, l’urbanisation et les premières réformes sociales créent un contexte où la liberté individuelle et l’organisation de la société se trouvent à l’épreuve. Dans ce contexte, Mill analyse les tensions entre les droits individuels et les pressions exercées par la majorité démocratique. La société, bien que démocratique, peut imposer des comportements collectifs qui réduisent la liberté des individus, notamment des minorités. Cette analyse de la tyrannie de la majorité est un des points essentiels de son ouvrage, car elle illustre les paradoxes qui existent au sein même des démocraties modernes : tout en permettant la liberté de la majorité, ces sociétés peuvent aussi opprimer les minorités.

En réintégrant la réflexion sur la liberté dans un contexte de société en constante évolution, Mill introduit des concepts qui ont profondément influencé la philosophie politique. Le principe de « non-nuisance » est devenu un fondement de la pensée libérale, un outil pour réfléchir aux limites de la liberté dans une société démocratique. Son ouvrage reste une référence dans les débats contemporains sur les droits individuels, la tolérance, et les normes sociales. Mill nous invite à repenser l'équilibre entre la liberté personnelle et les exigences sociales, en prenant en compte les paradoxes inhérents à cette question intemporelle.

Ainsi, dans *De la liberté*, Mill développe des concepts qui continuent de nourrir la réflexion sur la liberté individuelle. Son ouvrage a non seulement marqué un tournant dans la philosophie politique libérale, mais a aussi ouvert un espace pour une analyse plus profonde des tensions entre la liberté personnelle et l'ordre social. Les idées de Mill sont toujours pertinentes aujourd'hui, nous aidant à naviguer entre les impératifs de la liberté et les défis contemporains d'une société démocratique.

Alors qu’est-ce que la liberté individuelle ? Comment John Stuart Mill développe-t-il cette notion de liberté individuelle dans son ouvrage *De la liberté* ? Quels sont les concepts développés par John Stuart Mill dans *De la liberté* qui ont eu une influence durable sur le développement du libéralisme ? Après avoir fait un portrait de John Stuart Mill et replacé sa pensée dans son contexte historique, tout en introduisant les concepts clés de liberté individuelle et de contrainte sociale, nous pourrons mieux approfondir son analyse de la liberté. Cela nous permettra d'examiner en détail les fondements et principes de sa réflexion, ainsi que les relations complexes entre liberté individuelle et normes sociales, en mettant en évidence les tensions et paradoxes qui en découlent.

Chapitre 1: PRESENTATION DE L'AUTEUR ET DE L'OUVRAGE

Ce premier chapitre sera consacré à une présentation succincte de la vie et de l'œuvre de John Stuart Mill.

1.1 PRESENTATION DE L'AUTEUR

John Stuart Mill est un philosophe anglais et ses écrits tendent beaucoup plus vers les idées de liberté, de politique et d'économie. Comment en est-on arrivé à travailler sur un auteur aussi peu connu ? Pour répondre à la question « Qui est John Stuart Mill ? », ce sous-chapitre nous éclaire sur sa vie et ses œuvres.

1.1.1. Biographie de John Stuart Mill

John Stuart Mill, né le 20 mai 1806 à Pentonville, Londres, est l'un des philosophes, économistes et logiciens les plus influents du XIXe siècle. Sa vie et son œuvre ont profondément marqué l'histoire de la philosophie politique, de l'éthique et de l'économie. Mill est notamment reconnu pour ses contributions au libéralisme moderne, à la philosophie de la liberté et à la défense des droits individuels. Son éducation, à la fois rigoureuse et peu conventionnelle, a façonné sa pensée et ses idées. Dans cet essai, nous explorerons son parcours intellectuel, ses principaux écrits, ses contributions au féminisme, son rôle dans le développement du libéralisme et ses idées novatrices sur la liberté individuelle.

John Stuart Mill est né dans une famille où la culture intellectuelle et l'éducation étaient considérées comme essentielles. Son père, James Mill, un fervent défenseur de l'utilitarisme, avait des attentes très élevées pour son fils. Il espérait que John continuerait son œuvre et propagerait les idées de Jeremy Bentham, un autre philosophe utilitariste majeur. Dès son plus jeune âge, John Stuart Mill fut plongé dans un environnement intellectuel intense. À l'âge de trois ans, il commença l'apprentissage du grec et à huit ans, il avait déjà lu une grande quantité d'ouvrages classiques, parmi lesquels *Clio* et *Euterpe* d'Hérodote, ainsi que des dialogues de Platon comme *Criton* et *Phédon*.

Cet apprentissage précoce ne se limita pas aux langues anciennes, car à huit ans, il s'initia aussi à la logique et aux mathématiques, étudiant notamment l'algèbre. Cependant, l'un des aspects les plus remarquables de son éducation était son manque d'interaction avec des enfants de son âge.

Son père, en quête de l'excellence intellectuelle, privait John de toute forme d'enfance traditionnelle pour se concentrer sur un développement intellectuel intense. Il était ainsi souvent isolé, mais cette rigueur formative lui permit de développer une discipline intellectuelle rare.

John Stuart Mill fut introduit à l'économie politique dès son plus jeune âge, grâce à son père, qui lui fit étudier les œuvres des économistes classiques, comme Adam Smith et David Ricardo. L'économie politique, telle qu'elle était enseignée à l'époque, mettait l'accent sur les lois naturelles régissant l'économie et sur la manière dont les acteurs économiques interagissent pour maximiser le bien-être de la société. L'utilitarisme, une théorie morale développée par Bentham et son père, joua un rôle central dans la formation de Mill. L'idée centrale de l'utilitarisme est que la moralité des actions humaines se mesure par la quantité de bonheur qu'elles produisent, maximisant le bienêtre pour le plus grand nombre.

L'adoption précoce de l'utilitarisme par Mill ne signifiait pas pour autant qu'il en acceptait aveuglément toutes les implications. Bien que l'utilitarisme prône la maximisation du bonheur pour la majorité, Mill commença à nuancer cette doctrine. Il comprit que le bonheur ne pouvait pas être mesuré uniquement en termes quantitatifs, mais que la qualité du bonheur devait également être prise en compte. Cette distinction entre le bonheur quantitatif et qualitatif deviendra un aspect clé de sa réflexion morale et sociale. Pour Mill, la liberté individuelle et l'autonomie étaient essentielles à l'épanouissement humain, mais elles ne devaient pas se faire au détriment du bienêtre collectif.

L'un des travaux les plus célèbres de John Stuart Mill est son ouvrage *De la liberté* (*On Liberty*), publié en 1859. Dans ce texte, Mill cherche à définir et à défendre la liberté individuelle, tout en déterminant les conditions dans lesquelles cette liberté peut être légitimement restreinte. L'idée fondamentale de *De la liberté* est que chaque individu doit être libre de poursuivre ses propres objectifs tant qu'il ne nuit pas à autrui. C'est ce qu'il appelle le "principe de non-nuisance", une idée qui deviendra l'un des fondements de la pensée libérale moderne.

Cependant, Mill reconnaît également que la liberté individuelle n'est pas un droit absolu et qu'elle peut être limitée dans certains cas, surtout lorsque l'action d'un individu porte atteinte au bien-être d'autrui. Il explore ainsi les limites de la liberté, notamment face aux pressions sociales et à la "tyrannie de la majorité", où la majorité démocratique pourrait imposer des normes oppressives aux minorités. C'est dans ce contexte que Mill défend les droits des individus, notamment des minorités, contre l'oppression de la majorité.

John Stuart Mill n'était pas seulement un défenseur de la liberté individuelle sur le plan politique et économique. Il fut également un ardent défenseur des droits des femmes. Dans son ouvrage *L'assujettissement des femmes* (*The Subjection of Women*, 1869), Mill plaide pour l'égalité des sexes et critique sévèrement l'injustice sociale que subissent les femmes dans la société de son époque. Il y soutient que l'infériorité des femmes n'est pas une donnée biologique ou naturelle, mais une conséquence des structures sociales et des lois patriarcales qui les maintiennent dans une position subordonnée.

Mill fut l'un des premiers à plaider en faveur du droit de vote des femmes, affirmant que la participation politique des femmes était essentielle pour le progrès de la société. Pour lui, les droits politiques et sociaux des femmes étaient indissociables de la liberté et de l'égalité des individus. Il va même jusqu'à proposer des réformes législatives pour garantir l'égalité des chances entre les sexes dans le mariage, l'éducation et le travail. Ces idées audacieuses pour son époque ont fait de lui un pionnier dans la lutte pour les droits des femmes et dans le développement de la pensée féministe.

Outre ses contributions à la philosophie politique et sociale, John Stuart Mill a également laissé un impact durable sur l'économie politique. Il a apporté des réflexions sur les principes de l'économie de marché, la justice sociale et l'intervention de l'État dans l'économie. Mill soutenait que, bien que les individus doivent être libres de poursuivre leur propre bonheur, l'État devait intervenir pour corriger les injustices sociales, protéger les plus vulnérables et garantir une redistribution des ressources. Ce point de vue, qui relie les principes du libéralisme à une préoccupation sur les inégalités économiques, a contribué à façonner la pensée économique libérale moderne.

Mill a aussi fait des contributions importantes à la méthode scientifique, en développant une approche empirique et inductive de la recherche. Il a souligné l'importance de l'observation, de l'expérience et de la validation des hypothèses dans la construction du savoir. Ses réflexions sur la logique, les raisonnements inductifs et la méthodologie scientifique ont eu une influence durable sur la philosophie des sciences.

John Stuart Mill est décédé le 8 mai 1873, à l'âge de 66 ans. Son héritage est immense et continue de résonner dans les débats philosophiques, politiques et sociaux contemporains. Ses idées sur la liberté individuelle, l'égalité des sexes et l'intervention de l'État dans l'économie ont profondément influencé la pensée libérale et les mouvements progressistes des XIXe et XXe

siècles. Il reste un penseur central dans la tradition du libéralisme, et son œuvre continue d'alimenter les discussions sur les droits individuels, la démocratie et le rôle de l'État dans la société.

À travers ses écrits, Mill a non seulement exploré les limites et les possibilités de la liberté humaine, mais il a également œuvré pour une société plus juste et plus égalitaire, où les droits et la dignité des individus sont respectés. Son engagement en faveur des réformes sociales et de l'égalité entre les sexes a fait de lui un précurseur des luttes féministes et un défenseur de la justice sociale. En ce sens, John Stuart Mill reste un modèle pour les penseurs et les activistes qui luttent pour un monde plus libre, plus équitable et plus inclusif.

1.1.2. Bibliographie de John Stuart Mill

John Stuart Mill, auteur prolifique et penseur influent, a abordé une vaste gamme de sujets, allant de la philosophie à l'économie politique, en passant par des questions sociales et morales. Ses œuvres majeures, d'une grande diversité et profondeur, continuent d'être étudiées et discutées aujourd'hui pour leur impact sur la philosophie moderne, le libéralisme et les sciences sociales. Parmi ses écrits les plus importants figurent des ouvrages essentiels tels que *Système de logique déductive et inductive* (1843), *Essais sur quelques questions d'économie politique* (1844), *Principes d'économie politique* (1848), *De la liberté* (1859), *Considérations sur le gouvernement représentatif* (1861), *L'Utilitarisme* (1863), *L'Asservissement des femmes* (1869), ainsi que son *Autobiographie*, un récit personnel qui éclaire sa pensée et sa vie.

L'ouvrage *Système de logique déductive et inductive* est l'une des contributions majeures de Mill à la philosophie des sciences. Dans ce texte, il explore les fondements de la connaissance scientifique, en mettant particulièrement l'accent sur les méthodes de raisonnement déductif et inductif. Mill propose une réflexion sur la nature de la preuve, les méthodes de recherche et les limites de notre connaissance, affirmant que la science doit s'appuyer sur des principes empiriques et des méthodes rigoureuses. Bien que certaines de ses idées aient été remises en question par les développements ultérieurs de la philosophie des sciences, cet ouvrage reste une référence essentielle pour comprendre l'évolution de la logique et de la méthode scientifique.

Moins d'un an après la publication de son *Système de logique*, Mill propose ses *Essais sur quelques questions d'économie politique*, un ouvrage qui témoigne de son intérêt pour une large gamme de questions économiques. Loin de se contenter des approches classiques de l'économie,

Mill élargit les frontières de la discipline pour traiter de sujets variés, comme la colonisation et le commerce international. Cet ouvrage reflète une vision dynamique de l'économie, qui reste d'une grande actualité. En dépassant les limites d'une économie politique trop étroitement définie, Mill offre une réflexion sur les impacts sociaux et économiques des politiques, ouvrant ainsi la voie à une réflexion plus intégrée des réalités sociales et économiques.

Quatre ans après ses *Essais*, Mill publie *Les Principes d'économie politique*, un ouvrage majeur qui traite de manière plus systématique les questions économiques. Ce texte est une exposition claire et classique des principes de l'économie politique. Toutefois, ce qui distingue cette œuvre, c'est son approche humaniste, où Mill ne se contente pas de défendre les intérêts des classes dominantes. Il s'intéresse également au bien-être des plus démunis et propose des réflexions sur l'intervention de l'État dans l'économie pour réduire les inégalités et améliorer la vie des moins favorisés. À travers cette œuvre, Mill introduit des idées progressistes sur la distribution des richesses, le rôle de l'État et les objectifs de la politique économique.

De la liberté, publié en 1859, est l'un des textes les plus célèbres et influents de Mill. Dans cet ouvrage, il défend vigoureusement la liberté individuelle, en soulignant l'importance de protéger les individus contre les ingérences de l'État et de la société. Mill y pose les bases du principe de la liberté individuelle, qu'il considère comme une condition essentielle de l'épanouissement humain. Il argue que la liberté doit être protégée tant que les actions d'un individu ne nuisent pas aux autres. À travers cette œuvre, Mill examine également les dangers de la tyrannie de la majorité et insiste sur l'importance de la diversité et de l'indépendance intellectuelle. Ce texte reste fondamental dans les débats contemporains sur la liberté et les droits individuels.

Dans *Considérations sur le gouvernement représentatif* (1861), Mill explore les principes du gouvernement démocratique et les conditions nécessaires à son bon fonctionnement. Ce texte est une réflexion sur la nature de la démocratie représentative et les défis auxquels elle est confrontée, notamment la question de la compétence des électeurs et des représentants. Mill y propose des réformes visant à améliorer le fonctionnement des démocraties, en insistant sur la nécessité d'une éducation politique et d'une participation active des citoyens. Son œuvre continue d'inspirer les débats sur la démocratie et la représentation politique, et elle offre des perspectives sur la manière de renforcer la démocratie dans les sociétés modernes.

Dans *L'Utilitarisme* (1863), Mill développe une défense passionnée de la théorie utilitariste, qui considère le bonheur comme le but ultime de l'action humaine. Mill insiste sur la qualité du bonheur plutôt que sur sa simple quantité, proposant une version nuancée de l'utilitarisme qui prend en compte la diversité des expériences humaines. Cette approche a eu une influence majeure sur la philosophie morale et politique et reste un sujet de débat aujourd'hui. Mill défend l'idée que les actions doivent être évaluées en fonction de leurs conséquences sur le bonheur collectif, mais il insiste aussi sur l'importance de l'autonomie et des droits individuels.

Dans *L'Asservissement des femmes* (1869), Mill aborde la question de l'égalité des sexes et plaide fermement pour les droits des femmes. Il dénonce les injustices et les discriminations auxquelles les femmes sont confrontées, et soutient qu'il est impératif de garantir l'égalité entre les sexes pour le progrès social. Cet ouvrage présente des arguments convaincants pour la participation politique des femmes, leur accès à l'éducation et à l'emploi, et leur pleine émancipation. Les idées de Mill sur l'égalité des sexes ont eu un impact profond sur les mouvements féministes et continuent d'être une source d'inspiration pour les luttes en faveur des droits des femmes.

Dans son *Autobiographie*, publiée après sa mort, Mill offre un aperçu intime de sa vie et de son évolution intellectuelle. Ce récit personnel révèle les influences qui ont façonné sa pensée, y compris son éducation stricte sous la tutelle de son père, son engagement pour les causes sociales et politiques, et ses luttes internes avec les tensions entre raison et émotion. Ce texte est précieux non seulement pour comprendre la vie de Mill, mais aussi pour saisir le développement de ses idées. Son *Autobiographie* permet aux lecteurs de mieux comprendre le parcours intellectuel d'un des plus grands penseurs du XIXe siècle.

John Stuart Mill demeure l'un des intellectuels les plus influents de l'histoire de la philosophie et des sciences sociales. À travers ses œuvres, il a abordé une gamme impressionnante de sujets, allant de la logique et de la méthode scientifique à l'économie, la politique, la morale et les droits des femmes. Son héritage intellectuel, marqué par un engagement pour la liberté, l'égalité et la justice sociale, continue de résonner dans les débats contemporains. Ses idées sur la liberté individuelle, l'utilitarisme, la démocratie et l'égalité des sexes ont contribué à façonner la pensée libérale moderne et restent des références majeures pour les philosophes et les penseurs d'aujourd'hui.

1.2 BREF APERÇU DE LA LIBERTE INDIVIDUELLE ET LA CONTRAINTE SOCIALE DE JOHN STUART MILL

1.2.1 Problématique de la liberté individuelle et de la contrainte sociale

Dans son essai *De la liberté*, John Stuart Mill examine la nature et les limites du pouvoir que la société exerce sur l'individu, en explorant la tension entre liberté individuelle et contrainte sociale. Il défend l'idée que la société ne doit restreindre la liberté d'un individu que pour prévenir des dommages aux autres, une question centrale de la philosophie politique qui continue de susciter de vifs débats. Mill soutient que, pour une société véritablement libre et juste, il est essentiel de protéger les droits individuels tout en maintenant un ordre social. Cette perspective met en lumière les défis permanents de la coexistence harmonieuse entre les besoins et les droits de l'individu et les exigences collectives de la société. Ce sujet est particulièrement pertinent dans le cadre de notre mémoire, car il soulève de nombreuses questions cruciales sur la nature de la liberté, les limites de l'autorité sociale, et comment les individus et les sociétés peuvent évoluer pour mieux équilibrer ces forces souvent contradictoires. À travers cette exploration, nous nous efforcerons de fournir des réponses à ces questions complexes, en nous appuyant sur les principes de Mill et sur les réflexions contemporaines.

1.2.2 Résumé de la liberté individuelle et de la contrainte sociale

Dans son essai *De la liberté*, John Stuart Mill se penche sur les moyens de garantir la liberté individuelle tout en posant des limites appropriées aux contraintes sociales. Il met en avant l'importance de protéger les libertés personnelles contre les pressions sociales et les interventions étatiques injustifiées, afin d'éviter les préjudices aux autres. Mill plaide pour une société qui respecte les choix individuels et encourage la diversité, tout en définissant des frontières claires pour prévenir les abus de pouvoir. Son analyse met en lumière la nécessité de trouver un équilibre délicat entre la protection des droits individuels et les restrictions imposées par la société, qui sont parfois indispensables pour le bien commun. Il propose que la société n'intervienne dans la liberté individuelle que pour prévenir les dommages à autrui, soulignant ainsi le principe fondamental de non-nuisance. Cette approche vise à promouvoir un environnement où les individus peuvent s'épanouir librement, tout en garantissant que cet exercice de liberté ne porte pas atteinte aux autres membres de la communauté. Mill insiste également sur la protection des minorités et sur le fait que la diversité des opinions et des modes de vie est cruciale pour le progrès social et le développement personnel. Son travail s'inscrit dans une réflexion plus large sur la manière dont

les sociétés peuvent évoluer pour respecter la liberté individuelle, tout en maintenant un ordre social juste et équilibré. Cette réflexion continue d'alimenter les débats contemporains sur les droits individuels et les responsabilités collectives, illustrant la pertinence et l'actualité des idées de Mill.

Chapitre 2: LIBERTE ET CONTRAINTE

Dans ce chapitre, nous allons présenter les fondements et les principes de la liberté individuelle tels que développés par John Stuart Mill dans son ouvrage *De la Liberté* qui constitue la base de notre étude.

2.1 LES FONDEMENTS DE LA LIBERTE INDIVIDUELLE CHEZ JOHN STUART MILL

Les fondements de la liberté individuelle reposent sur des principes essentiels tels que la dignité humaine, l'égalité devant la loi et la protection contre l'arbitraire, garantissant ainsi à chaque individu le droit de librement vivre et en sécurité dans une société démocratique. Dans son ouvrage *De la Liberté* (1859), John Stuart Mill érige la liberté individuelle en valeur suprême, la défendant contre les ingérences de l'Etat et de la société. Il établit les fondements de la liberté individuelle en insistant sur l'importance de la protection des droits personnels contre les ingérences injustifiées de la société. John introduit le ''Principe du mal'', estimant que la seule justification pour limiter la liberté d'un individu est de prévenir le tort à autrui.

Pour cet auteur, l'autonomie personnelle est forcément protégée sauf en cas de préjudice direct aux autres lorsqu'il affirme : « Le seul but en vue duquel on puisse à juste titre recourir à la force à l'égard de tout membre d'une communauté civilisée, contre sa propre volonté, c'est de l'empêcher de faire du mal aux autres. » [1] Il confesse là, la nécessité de certaines limites à la liberté pour la protection de l'ordre public et beaucoup celle des plus vulnérables. La société est alors dans un plein droit d'intervention face à certaines situations mais doit nécessairement tenir grand compte de l'impact sur la liberté individuelle. John Stuart Mill soutient d'ailleurs que « chaque individu est souverain sur son propre corps et son esprit »[2] et doit donc être autant libre de poursuivre son propre bien-être tant que ses actions ne nuisent aux autres.

L'auteur défend aussi, pas plus loin dans ses écrits la liberté de pensée et d'expression, considérant ici que la libre discussion est essentielle pour la découverte de la vérité et le progrès de la société. Il soutient que même les fausses opinions ont une valeur, car leur confrontation avec la vérité permet de clarifier et de renforcer cette dernière et il met automatiquement en garde contre la tyrannie de la majorité, où les opinions et les désirs de la majorité peuvent

[1] John Stuart Mill, *De la Liberté,* Paris, Flammarion 1993, p.56
[2] John Stuart Mill, *De la Liberté,* Paris, Flammarion 1993, p.45

éventuellement opprimer les minorités. John souligne alors la nécessité de protéger les droits individuels pour éviter cette forme de tyrannie.

On peut lire cela lorsqu'il nous décrit l'importance de la liberté d'expression, et le danger de la tyrannie de la majorité dans ces propos « Si tous les hommes moins un partageaient la même opinion, et si un seul d'entre eux était de l'opinion contraire, la totalité des hommes ne serait pas plus justifiée à imposer le silence à l'humanité si elle en avait le pouvoir. »[3] John offre ainsi un équilibre plus ou moins ouverte entre la liberté individuelle et les contraintes sociales, posant donc les bases d'une réflexion qui continue d'influencer les débats contemporains sur les droits de l'homme et la démocratie. Il devient une figure majeure dans la réflexion sur la liberté individuelle.

Cependant, il n'est pas le seul à avoir abordé cette question fondamentale. De nombreux philosophes, à travers les siècles, ont apporté aussi leur pierre à l'édifice. Voici quelques auteurs qui ont abordé les fondements de la liberté individuelle, souvent avec des perspectives différentes de celles de Mill. On note comme auteurs plus influents Jean-Jacques Rousseau qui bien qu'ayant défendu le concept de "volonté générale", a aussi souligné l'importance de la liberté individuelle, notamment dans le contexte du contrat social. Dans son ouvrage intitulé « *Du Contrat Social* » il reconnait déjà l'idée de liberté en relation avec la volonté générale et la souveraineté populaire en ces mots : « L'homme est né libre, et partout il est dans les fers. »[4] . Rousseau met en lumière dans ce passage le paradoxe de la liberté et de l'esclavage dans la société, soulignant que même ceux qui semblent être en position de pouvoir peuvent être entravés par des contraintes sociales. Il propose que la véritable liberté individuelle soit atteinte lorsque les individus participent activement à la formation de la volonté générale, c'est-à-dire la volonté collective qui vise le bien commun. Selon lui, en obéissant à la volonté générale, les individus ne se soumettent pas à une autorité extérieure, mais à une loi qu'ils se sont eux-mêmes prescrite, ce qui constitue une forme de liberté authentique. Un exemple concret s'affiche dans la démocratie directe, où les citoyens ont le pouvoir de voter sur les lois et les politiques. Dans ce système, chaque individu a une voix égale dans la prise de décision, ce qui reflète l'idée de Rousseau selon laquelle la liberté individuelle est réalisée par la participation active à la vie politique et sociale.

[3] John Stuart Mill, *De la Liberté,* Paris, Flammarion 1993, p.45

[4] Jean Jacques ROUSSEAU, Du contrat social, Paris Garnier1995

Emmanuel Kant quant à lui ne reste pas silencieux sur cette problématique de liberté et de contrainte sociale. Il aborde la liberté individuelle dans les « *Fondements de la métaphysique des mœurs »* (1785), où il écrit : « Une volonté libre et une volonté soumise à des lois morales sont par conséquent une seule et même chose »[5]. Ce qui stipule donc que la véritable liberté réside dans l'obéissance à la loi morale que l'on se donne à soi-même, ce qui se lie de manière étroite à la notion d'autonomie. Selon Kant, cette notion d'autonomie et de liberté, c'est agir en accord avec une loi que l'on s'est donnée soi-même. Comme définition à l'autonomie il propose qu'elle se définisse comme étant « la capacité d'agir selon des lois que l'on se donne à soi-même, en opposition à l'hétéronomie, où nos actions sont déterminées par des influences extérieures. »[6]. Pour donc être libre, mieux pour jouir de sa liberté, une personne est appelée à agir selon les principes qu'elle a elle-même choisis et qui sont universellement valables. L'existentialisme de Sartre met l'accent sur la liberté de l'individu de choisir son propre destin. Kant lie la liberté individuelle à la responsabilité morale déjà que pour lui être autonome, c'est entre autres ici, être capable de déterminer ses propres actions en fonction de la raison et des principes moraux, plutôt que d'être influencé par des forces externes ou des désirs personnels.

John et Sartre offrent deux perspectives complémentaires sur la liberté : l'une, utilitariste et pragmatique, qui met l'accent sur les conséquences de nos actions ; l'autre, existentielle et radicale, qui souligne la responsabilité individuelle et la possibilité de transcender les contraintes sociales.

Voltaire qui est un ardent défenseur de la tolérance et de la liberté d'expression a combattu les abus de pouvoir et les préjugés qui entravaient la liberté individuelle. John Locke à son tour, considéré comme l'un des pères du libéralisme approuve que la liberté individuelle soit un droit naturel inaliénable que l'État doit protéger. Alexis de Tocqueville relate lui, l'importance de la liberté individuelle dans la vie quotidienne la considérant comme essentielle pour le bien-être personnel et la dignité humaine en ces termes « Je pense que la liberté est moins nécessaire dans les grandes choses que dans les petites, et que l'indépendance individuelle est plus précieuse que la liberté politique »[7] : il examine les effets de la démocratie sur la liberté individuelle.

[5] Emmanuel KANT, *Fondements de la métaphysique des mœurs,* Paris, Flammarion 1785, p- 60

[6] Emmanuel KANT, *Fondements de la métaphysique des mœurs,* Paris, Flammarion 1785, p- 45

[7] Alexis, *De la démocratie en Amérique*", Paris, Gallimard, 1997, p-251

Pour obtenir une perspective claire sur la pensée de John Stuart Mill, il est essentiel de revisiter l'une de ses affirmations centrales : « La seule liberté digne de ce nom est celle de travailler à notre propre bien de la manière qui nous est propre, pour autant que nous ne cherchions pas à en priver les autres ou à leur faire obstacle dans leurs efforts pour l'obtenir »[8]. Cette déclaration encapsule sa vision de la liberté individuelle comme un droit fondamental qui permet à chaque personne de poursuivre son propre bien-être, à condition de ne pas nuire aux autres. Cela établit un cadre dans lequel la liberté personnelle et les responsabilités sociales coexistent harmonieusement.

John Stuart Mill reconnaît également que certaines limites à la liberté sont nécessaires pour maintenir l'ordre public et protéger les membres les plus vulnérables de la société. Il affirme que la liberté individuelle ne peut être absolue, car sans régulation, elle pourrait entraîner des conflits et des injustices. Ainsi, il propose que les contraintes imposées par la société doivent être justifiées par la nécessité de prévenir des dommages réels et tangibles aux autres. Cette approche pragmatique vise à équilibrer la protection des libertés individuelles avec les exigences du bien commun.

Au-delà de la prévention des dommages, Mill met en avant l'importance de l'expérimentation, de l'originalité et de l'épanouissement personnel comme piliers de la liberté individuelle. Il soutient que permettre aux individus d'explorer leurs propres voies et de développer leurs talents uniques est crucial pour le progrès et l'innovation sociale. Cette perspective valorise la diversité des expériences et des opinions, considérée comme essentielle pour une société dynamique et évolutive.

Mill est conscient des critiques adressées à son approche, notamment celles qui l'accusent d'exacerber l'individualisme au détriment de la solidarité sociale. Cependant, il argue que l'individualisme, lorsqu'il est correctement encadré par des principes de justice et de non-nuisance, peut coexister avec une forte cohésion sociale. En fait, il voit la diversité des pensées et des modes de vie comme une richesse, contribuant au renforcement des liens sociaux en offrant des solutions variées aux défis collectifs.

Son essai *De la liberté* défend également l'idée que la libre discussion et la confrontation des idées sont indispensables pour la découverte de la vérité et le développement intellectuel. Mill insiste sur le fait que même les opinions impopulaires ou controversées doivent être protégées

[8] John Stuart Mill, *De la Liberté* Paris, Flammarion 1993, p.33

contre la censure, car elles peuvent contenir des éléments de vérité ou stimuler la réflexion critique. Cette défense vigoureuse de la liberté d'expression est un autre aspect de son engagement envers la promotion de l'individualité et du progrès social.

Enfin, Mill souligne que « chaque individu est souverain sur son propre corps et son propre esprit »[9], rejetant toute contrainte visant à protéger une personne contre elle-même, même sous prétexte de son propre bien-être. Cette assertion radicale affirme la primauté de l'autonomie personnelle et limite strictement l'intervention de la société et de l'État aux cas où l'action d'un individu cause un tort évident à autrui.

L'approche de Mill sur la liberté individuelle, bien que sujette à débat, reste une référence incontournable pour ceux qui s'intéressent aux rapports entre l'homme et la société. Ses réflexions offrent des bases solides pour comprendre comment les droits individuels peuvent être respectés tout en maintenant un ordre social juste et équilibré. En abordant ces thèmes complexes avec rigueur et nuance, Mill nous invite à reconsidérer nos propres conceptions de la liberté et de la contrainte, et à trouver des moyens de les harmoniser pour le bien-être de tous.

[9] John Stuart Mill, *De la Liberté* Paris, Flammarion 1993, p.11

2.2 LES PRINCIPES DE LA LIBERTE INDIVIDUELLE CHEZ JOHN STUART MILL

La liberté individuelle, racine essentielle des sociétés démocratiques, repose sur l'idée que chaque être humain possède des droits inaliénables qui lui permettent de penser, d'agir et de s'exprimer selon sa propre volonté, tant que cela ne nuit pas aux autres.

John Stuart Mill, dans son essai *De la liberté*, propose que la liberté personnelle soit essentielle pour le développement de l'individu et le progrès de la société et insiste sur l'importance de la liberté d'expression et le débat. Il approuve ainsi que celle-ci peut permettre à toutes les Hommes de s'exprimer, chose essentielle pour la découverte de la vérité et le progrès de la société. Chaque individu est le meilleur juge de son propre bien-être et a donc le droit de vivre comme il l'entend, tant qu'il ne porte pas atteinte aux autres. Notons que la liberté individuelle inclue plusieurs aspects essentiels qui garantissent à chaque individu la possibilité de vivre librement et en sécurité. D'abord le droit à la vie et à la sécurité est ce droit qui permet à chaque individu d'être protégé contre toute forme de violence ou de menace et le droit à la liberté d'expression qui lui permet de s'exprimer librement, de partager ses idées et opinions sans crainte de répression. Ensuite, le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion permet aux individus de choisir et de pratiquer leur religion ou leur croyance sans ingérence. Chacun a aussi le droit de respecter sa vie privée, et le droit à la liberté de mouvement soit donc accès à un libre déplacement à l'intérieur de son pays et la possibilité de quitter ou de revenir dans son pays. Enfin, le droit à un procès équitable qui permet aux individus d'avoir accès à un procès juste et public devant un tribunal impartial et indépendant. Ces droits sont souvent protégés par des constitutions nationales et réservent une place à la liberté individuelle.

Le développement de l'individualité est primordial pour le bien-être personnel et collectif, ce que John appelle « principe de non-nuisance » selon lequel la seule justification pour laquelle la société peut légitimement restreindre la liberté d'un individu est pour le tort à causer à autrui. Il le prouve d'ailleurs en ces mots « La seule liberté qui mérite ce nom est celle de poursuivre notre propre bien à notre propre manière, tant que nous n'interférons pas avec la liberté des autres de poursuivre le leur. »[10]. Selon ce principe, la seule raison légitime pour laquelle la société ou l'État peut intervenir dans la liberté d'un individu est pour prévenir un préjudice à autrui. Il trouve alors

[10] John Stuart Mill, *De la Liberté,* Paris, Flammarion 1993, p.33

que : « La seule fin pour laquelle les hommes sont autorisés, individuellement ou collectivement, à interférer avec la liberté d'action de l'un de leurs semblables, est la protection de soi-même. Le seul but pour lequel le pouvoir peut-être exercer à juste titre sur un membre d'une communauté civilisée, contre sa volonté, est de prévenir un préjudice à autrui. ».[11] John soutient en ces mots que les actions d'un individu ne doivent être limitées que si elles causent un tort direct à d'autres personnes. Ce principe est conçu pour protéger les libertés individuelles, maintenir l'ordre social et la sécurité de tous.

En outre, John propose que chaque individu soit appelé à avoir la liberté de poursuivre son propre chemin de vie, tant que cela ne nuit pas aux autres, d'avancer ces idées car ces opinions peuvent bien être bénéfique, favorisant ainsi le débat, l'examen critique et, par conséquent, la vérité aura sa place.

Mill plaide pour l'autonomie personnelle, car les individus doivent avoir la liberté de choisir leur propre mode de vie et de prendre des décisions concernant leur propre bien-être, tant que ces choix ne sont pas imposés à autrui. Sa conception de la liberté individuelle s'oppose ainsi à toute forme de coercition non justifiée. Et pour rendre lucide la compréhension de la liberté d'expression et la diversité des opinions dans la course de ces idées il propose que « L'opinion qui n'est pas controversée est très probablement fausse. C'est uniquement par le débat que la vérité peut être mieux saisie. »[12] et nous invite automatiquement à comprendre en partie la valeur des débats et encore plus à une oreille attentive au cours de ces débats en société.

Pas plus loin dans ses idées, il affirme que « Les opinions fausses doivent être discutées et exposées à l'examen, car c'est ainsi qu'elles peuvent être combattues et corrigées. »[13] pour une société beaucoup plus juste et prospère et met en garde contre la "tyrannie de la majorité", où les opinions et les désirs de la majorité peuvent opprimer les minorités et que la protection des droits des individus contre cette tyrannie est essentielle pour une société libre. Mill discute suite à ça des applications pratiques de ces principes dans divers domaines, à savoir la liberté de religion, la liberté de mode de vie, et les limites de l'intervention de l'État.

Le dommage ne se limite pas aux atteintes physiques, mais inclut également les atteintes morales ou psychologiques. Si une personne consent à subir un certain dommage, l'intervention de la société n'est alors plus justifiée. Par exemple, si une personne décide de mener une vie

[11] John Stuart Mill, *De la Liberté* Paris, Flammarion 1993, p.67
[12] John Stuart Mill, *De la Liberté*, Paris, Flammarion 1993, p.66
[13] John Stuart Mill, *De la Liberté* Paris, Flammarion 1993, p.67 à 70

dangereuse, comme pratiquer des sports extrêmes, la société n'a pas le droit de l'en empêcher, sauf si ses actions mettent en danger la vie d'autrui. Ce principe est assez important dans la mesure où il protège d'une manière ou d'une autre les libertés individuelles en établissant un cadre pour protéger les individus contre les ingérences arbitraires de l'Etat. Il fait la promotion du pluralisme en encourageant la diversité des opinions et des modes de vie et limite le pouvoir de l'État en l'empêchant d'être trop intrusif dans la vie privée des citoyens.

Notons que le principe de non nuisance de Mill est un outil précieux pour réfléchir aux limites de l'intervention de l'État dans la vie privée sans oublier qu'il offre un équilibre entre la protection des libertés individuelles et la nécessité de préserver le bien-être collectif. Son application pratique reste complexe et nécessite une réflexion continue parce que bien qu'utile, ce principe ne résout pas toutes les questions.

Il existe certaines situations où l'intervention de la société peut sembler justifiée même en l'absence de préjudice direct à autrui. Par exemple, la protection des personnes vulnérables, telles que les enfants ou les personnes âgées, peut nécessiter des mesures spécifiques pour assurer leur bien-être, même si elles ne réclament pas d'assistance directe. Ces groupes, en raison de leur vulnérabilité, sont souvent incapables de se protéger ou de prendre des décisions éclairées pour leur propre bienêtre, ce qui légitime une intervention pour leur offrir une protection adéquate.

De même, il est parfois nécessaire de prévenir des dommages à long terme pour la société, même si les actions immédiates ne causent pas de préjudice direct. La difficulté de prédire les conséquences à long terme de certaines actions individuelles renforce la nécessité de mettre en place des mesures de précaution. Par exemple, des comportements qui peuvent sembler inoffensifs à court terme peuvent entraîner des conséquences néfastes pour l'environnement, la santé publique ou la cohésion sociale à long terme. Dans de tels cas, l'intervention de la société vise à anticiper et à prévenir ces dommages potentiels pour protéger les générations futures.

Les questions de moralité jouent également un rôle crucial dans la justification de l'intervention sociétale. Certaines actions peuvent être considérées comme immorales ou contraires aux valeurs fondamentales de la société, même si elles ne causent pas de préjudice direct à autrui. Par exemple, des comportements qui violent les normes éthiques ou les conventions sociales peuvent nécessiter une régulation pour maintenir l'ordre moral et éthique au sein de la communauté. Cette régulation peut aider à prévenir des dérives qui, bien qu'elles ne causent pas de tort immédiat, peuvent éroder les fondements moraux de la société à long terme.

La protection des personnes vulnérables, la prévention des dommages à long terme et la régulation des comportements immoraux sont des justifications couramment avancées pour l'intervention sociétale. Cependant, il est important de trouver un équilibre entre la protection des individus et la préservation de leurs libertés. L'intervention doit être proportionnée et justifiée par des raisons valables pour éviter des abus de pouvoir et préserver les droits individuels.

John Stuart Mill, dans son essai *De la liberté*, reconnaît la nécessité de ces interventions tout en mettant l'accent sur les limites qu'elles doivent respecter. Il affirme que la société ne devrait intervenir que pour prévenir des préjudices réels et tangibles aux autres, et non pour imposer des normes arbitraires ou restreindre la liberté individuelle sans justification suffisante. Cette approche vise à garantir que la protection des individus et de la société ne se fasse pas au détriment des libertés fondamentales.

Ainsi, la complexité de la relation entre liberté individuelle et intervention sociétale nécessite une évaluation minutieuse des justifications et des implications de chaque intervention. Les mesures prises doivent être équilibrées, proportionnées et basées sur des principes éthiques solides pour assurer une coexistence harmonieuse entre les droits individuels et les responsabilités collectives. En naviguant ces défis, les sociétés peuvent espérer trouver un équilibre qui respecte les libertés individuelles tout en assurant la sécurité et le bien-être de tous ses membres.

John Stuart Mill se penche sur la délicate question de la liberté individuelle face à la contrainte sociale, offrant une réflexion nuancée qui met en avant l'importance cruciale de la liberté individuelle tout en reconnaissant la nécessité de certaines limites. Il affirme que, bien que la liberté personnelle soit un idéal fondamental, elle doit être encadrée par des restrictions justifiées pour prévenir des dommages aux autres et maintenir l'ordre public. Mill propose un équilibre où les droits individuels sont respectés, mais où des interventions sociétales sont parfois nécessaires pour protéger les personnes vulnérables et assurer le bien-être collectif. Sa vision équilibre subtilement l'autonomie personnelle et les responsabilités sociales, soulignant que la protection de la liberté individuelle ne doit pas nuire au bien commun.

2.3 RAPPORT ENTRE LIBERTE ET CONTRAINTE

Dans son essai *De la liberté,* John Stuart Mill s'attache à examiner la nature et les limites du pouvoir que la société exerce sur l'individu, en étudiant de manière approfondie la relation complexe entre liberté et contrainte. Cette relation est intrinsèquement dialectique, car la liberté individuelle s'épanouit souvent dans un cadre de contraintes nécessaires qui garantissent l'ordre et la sécurité au sein de la société.

Mill commence par défendre vigoureusement l'idée que « chaque individu est souverain sur sa propre vie, tant que ses actions ne nuisent pas à autrui »[13]. Il soutient que « la seule raison légitime pour laquelle la société ou l'État peut restreindre la liberté d'un individu est de prévenir un dommage à autrui »[14]. En reconnaissant que certaines contraintes sont nécessaires pour assurer l'ordre et la protection de tous, Mill établit un équilibre délicat entre liberté et contrainte. Il souligne que la liberté doit être maximale, mais qu'elle trouve ses limites dans le respect des droits d'autrui. Cette position est une pierre angulaire de sa philosophie libérale, où la liberté individuelle est primordiale mais encadrée par la nécessité de prévenir les dommages aux autres.

Ensuite, Mill met en avant le rôle crucial de la liberté dans le progrès social et intellectuel. Il invite à considérer la liberté et la contrainte non pas comme des opposés irréconciliables, mais comme des éléments complémentaires qui, bien équilibrés, peuvent conduire à une société harmonieuse et prospère. Selon lui, la liberté d'expression et de pensée est essentielle pour la découverte de la vérité et le progrès social. Mill avertit contre le danger de la « tyrannie de la majorité », où les opinions et les normes de la majorité peuvent imposer des contraintes injustes et oppressives aux individus. Il insiste sur la nécessité de protéger les droits des minorités contre l'oppression de la majorité. En défendant vigoureusement la liberté d'expression, Mill propose que la suppression des opinions, même celles qui sont impopulaires ou controversées, constitue une forme dangereuse de contrainte qui entrave le progrès et l'innovation.

Mill introduit le principe fondamental de non-nuisance, stipulant que la société ne devrait intervenir dans la liberté individuelle que pour prévenir les dommages causés à autrui. Il déclare que « chaque individu est souverain sur son propre corps et son propre esprit, et toute contrainte visant à protéger un individu contre lui-même, même pour son propre bien, est injustifiée »[15]. Cette

[13] John Stuart Mill, *De la Liberté,* Paris, Flammarion 1993, p.45
[14] John Stuart Mill, *De la Liberté,* Paris, Flammarion 1993, p.22 à 30
[15] John Stuart Mill, *De la Liberté,* Paris, Flammarion 1993, p.45

affirmation résume la vision de Mill sur la liberté individuelle, où l'autonomie personnelle est sacrée et ne doit être limitée que pour prévenir les dommages aux autres. La contrainte, qu'elle soit sociale ou étatique, doit être strictement encadrée pour protéger cette liberté essentielle. Mill croit fermement que la liberté personnelle est un droit fondamental qui doit être défendu vigoureusement contre toute forme d'intrusion injustifiée.

En explorant cette dialectique, Mill met également en lumière les contradictions et les tensions inhérentes à la relation entre liberté et contrainte. Il soutient que la liberté individuelle, pour être véritablement épanouissante, doit s'exercer dans un cadre qui protège également les intérêts collectifs. Par conséquent, il envisage la liberté non pas comme une absence totale de contrainte, mais comme une condition où les contraintes sont justifiées par la protection des droits d'autrui et le bien commun.

Enfin, Mill insiste sur le fait que la liberté individuelle et la contrainte sociale ne sont pas nécessairement antithétiques. Au contraire, il voit ces deux concepts comme interdépendants et essentiels pour le bon fonctionnement de la société. La liberté doit être défendue contre l'oppression et la coercition injustifiée, mais elle doit également s'exercer de manière responsable, en tenant compte des impacts sur les autres et sur la collectivité. Cette approche équilibrée est au cœur de la vision de Mill d'une société libérale et démocratique, où les droits individuels et les responsabilités collectives sont harmonieusement intégrés.

Ainsi, à travers son essai *De la liberté*, John Stuart Mill offre une réflexion profonde et nuancée sur la relation entre liberté individuelle et contrainte sociale. En définissant des principes clairs et en explorant les tensions inhérentes à cette relation, il propose une vision où la liberté est protégée mais encadrée, permettant à l'individu de s'épanouir tout en assurant le bien-être collectif. Cette analyse demeure pertinente dans les débats contemporains sur la liberté et les droits individuels, offrant des insights précieux pour comprendre et naviguer les complexités de la vie en société.

Chapitre 3 : LIBERTE INDIVIDUELLE ET NORMES SOCIALES

Comment concilier le désir d'autonomie individuelle avec les exigences du vivre-ensemble ? Telle est la question centrale que pose l'articulation entre liberté individuelle et normes sociales, notre devoir dans ce nouvel chapitre.

3 .1 LE PARADOXE DE LA LIBERTE

Le paradoxe de la liberté se retrouve dans le fait que, bien que nous aspirions à une autonomie totale, cette quête incessante peut nous conduire à des situations où nous nous sentons contraints et limités par les mêmes libertés que nous cherchons à obtenir.

3 .1.1 Liberté et Responsabilité

John Stuart Mill dans son ouvrage *De la liberté*, développe le paradoxe de la liberté qui se manifeste dans la tension entre la nécessité de protéger la liberté individuelle et le profond besoin d'exercer certaines formes de contrainte pour préserver l'ordre social et éviter au maximum les préjudices. Il étudie de manière approfondie la notion de liberté individuelle, mais aussi celle de la responsabilité. John défend ardemment la liberté individuelle et estime que chaque personne devrait avoir le droit de mener sa vie comme elle l'entend, de développer ses propres idées et de faire ses propres choix, tant qu'elle ne porte pas atteinte à la liberté aux autres. C'est ce qu'il appelle le "principe de non-nuisance". Pour lui, cette liberté est essentielle au progrès de l'humanité, car elle permet à chacun de développer ses talents et de contribuer à l'enrichissement de la société.

John ne se porte pas défenseur d'une liberté dite absolue.

Loin d'être un droit absolu et illimité, la liberté, selon John, est un pouvoir que l'individu exerce avec la responsabilité de ne pas nuire à autrui pour ne pas être contraint par les exigences sociétales. Cette idée se résume dans son célèbre dicton : « la seule raison légitime que puisse avoir une communauté pour user de la force contre un de ses membres est de l'empêcher de nuire aux autres. »[16] En gros, tant que nous ne faisons de mal à personne, nous devons être libre de faire ce que nous voulons. Mais si nos actions commencent à blesser ou à mettre en danger les autres, alors la société a le plein droit d'intervenir. Par exemple, si quelqu'un conduit dangereusement et met en danger la vie de quelqu'un, la police peut intervenir pour arrêter cette personne. Ou encore, si quelqu'un pollue une rivière, ce qui peut nuire à la santé des gens qui utilisent cette eau, la société peut prendre des mesures pour stopper cette pollution. John pense que la liberté individuelle est

[16] John Stuart Mill, *De la Liberté,* Paris, Flammarion 1993, p.60

super importante, mais elle s'arrête là où commence le danger pour les autres. Il reconnaît que la liberté individuelle ne peut exister dans un vide social soit on ne peut prétendre jouir d'une liberté en s'isolant de la société. Elle doit être tempérée par des obligations envers la société.

La liberté individuelle va de pair avec la responsabilité d'autant puisque chaque individu est par la suite responsable des actes qu'il pose et est appelé à assumer les répercussions. Vivre en société implique en effet le respect de certaines règles, la prise en compte des droits et des intérêts communs. La liberté individuelle de chacun s'arrête alors là où commence celle de l'autre. Un individu qui décide par exemple de conduire en état d'ivresse est responsable des dommages qu'il peut causer à autrui**.** Cette responsabilité est essentielle pour maintenir un équilibre social et éviter que la liberté ne dégénère en anarchie. Ainsi, le principe du mal causé à autrui sert de limite à l'exercice de la liberté individuelle. Cette conception est complétée par l'idée que chacun est responsable des conséquences de ces actes.

Pour John, la liberté n'est pas une fin en soi, mais plutôt un moyen efficace pour faciliter le développement personnel et le progrès de la société, chose favorable à tous et pour tous. C'est pourquoi il accorde une importance capitale à l'éducation, qui doit permettre de former des citoyens éclairés, capables de prendre des décisions responsables et de conformer leurs intérêts personnels avec le bien commun. Il développe l'idée que l'éducation joue un rôle central dans le développement de la responsabilité, en permettant aux individus de prendre des décisions éclairées. John Stuart Mill veut dire que l'éducation est super importante pour apprendre aux gens à être responsables et que c'est grâce à l'éducation qu'on apprend à faire des choix réfléchis, à comprendre les conséquences de nos actions et à respecter les autres. Par exemple, à l'école, on nous apprend à travailler en groupe, à respecter les règles et à prendre soin de nos affaires. Si nous faisons une erreur, nous apprenons à la reconnaître et à nous améliorer. Un autre exemple, c'est quand on nous enseigne l'importance de l'écologie. Nous comprenons alors pourquoi il faut recycler et économiser l'eau et nous devenons beaucoup plus responsables envers l'environnement. L'éducation nous donne donc les outils pour devenir des citoyens responsables et conscients de nos actes. La liberté, pour être véritable, doit être mesurée par la responsabilité, et la responsabilité elle autre, pour être efficace, doit être éclairée par l'éducation. Notons alors que la responsabilité est essentielle pour maintenir un équilibre social.

Toutefois, la relation entre la liberté individuelle et la responsabilité est un thème central de la philosophie, et de nombreux penseurs ont apporté des nuances et des perspectives différentes à

cette question. Rousseau conçoit la liberté comme une expression de la volonté générale, c'est-à-dire de la volonté de tous. En se soumettant à la loi, l'individu gagne en liberté, car il participe à la création des règles qui le gouvernent. Ce faisant, la responsabilité est liée à une participation à la vie politique et à l'engagement pour le bien commun.

Pour Nietzsche, la responsabilité est totale, car l'individu est le créateur de ses propres valeurs et de son destin et la liberté est directement une conquête constante, une affirmation de soi face aux contraintes sociales et morales.

Les existentialistes comme Sartre soulignent que l'homme est condamné à être libre. Cette liberté est source d'angoisse, car elle implique de faire des choix et d'assumer les conséquences de ses actes. **:** L'individu est responsable de ce qu'il fait, mais aussi de ce qu'il ne fait pas. Pour Emmanuel Kant, la liberté n'est pas simplement l'absence de contraintes extérieures, mais la capacité d'agir en accord avec une loi morale que l'individu se donne à lui-même. La responsabilité est alors intimement liée à cette loi morale. Aussi l'individu doit agir de telle sorte que sa maxime puisse devenir une loi universelle. Il dit que chaque personne est responsable non seulement de ses actions, mais aussi de ses inactions. Simplement, ça veut dire que si nous faisons quelque chose de bien ou de mal, c'est notre responsabilité. Mais si nous ne faisons rien alors qu'on aurait pu agir pour aider ou empêcher quelque chose de mauvais, nous sommes aussi responsables. Par exemple, imaginons que nous voyons quelqu'un se faire harceler dans la rue. Si nous intervenons pour aider, nous sommes responsables de cette action courageuse. Mais si nous restons là sans rien faire, nous sommes aussi responsables parce qu'on aurait pu aider mais on ne l'a pas fait. Un autre exemple, si nous savons que notre ami a besoin d'aide pour réviser un examen et nous ne l'aidons pas, nous sommes responsables de ne pas avoir tendu la main. Kant nous rappelle que nos choix, qu'ils soient d'agir ou de ne pas agir, ont des conséquences et nous devons en être conscients et responsables.

Chacun de ces penseurs met l'accent sur des aspects différents de cette relation complexe, en soulignant tantôt l'importance de la loi morale, tantôt celle de la volonté collective, ou encore celle de la création de soi.

3 .1.2 Liberté et sécurité

Le délicat équilibre entre liberté et sécurité soulève des questions essentielles sur la manière dont nous pouvons protéger nos droits individuels tout en assurant la sécurité collective. John Stuart Mill, dans son essai *De la liberté*, trace la relation complexe entre la liberté individuelle et la

sécurité collective. Pour lui, ces deux notions, bien que souvent en tension, sont essentielles à une société prospère.

En effet, Mill considère la liberté comme un "bien suprême", indispensable au développement personnel et au progrès social. Comme il l'écrit : « La seule raison légitime que puisse avoir une communauté pour user de la force contre un de ses membres est de l'empêcher de nuire aux autres. »[17] Mill ne défend pas une liberté absolue. Loin d'être défenseur d'une liberté absolue, il reconnaît que la sécurité est un prérequis à la liberté. Une société où règne l'insécurité est une société où les individus ne peuvent en aucun cas s'épanouir pleinement. Ainsi, il propose le "principe du mal causé à autrui" comme limite à la liberté individuelle. Ce principe stipule que la société ne peut restreindre la liberté d'un individu que lorsqu'elle met en danger le bien-être d'autrui. C'est donc, d'un équilibre délicat qu'il s'agit entre l'autonomie individuelle et la protection du collectif.

Pour Mill, cet équilibre est favorisé par l'éducation. Une éducation de qualité permet de former des citoyens éclairés, capables de prendre des décisions responsables et de respecter les droits du commun. En cultivant le sens des responsabilités, l'éducation contribue à renforcer le lien social et à garantir la sécurité de tous. En effet, dans un monde de plus en plus complexe, où les menaces sont multiples et les libertés individuelles sont parfois remises en question, la question de l'équilibre entre liberté et sécurité est plus que jamais pertinente.

Chez Mill, la liberté et la sécurité ne sont pas des notions opposées, mais complémentaires. Elles sont les deux piliers d'une société juste et prospère, où chaque individu peut se développer tout en respectant les droits du commun. Sa pensée sur la liberté et la sécurité reste d'une grande actualité et nous invite à réfléchir sur les compromis nécessaires entre nos aspirations individuelles et le bien-être collectif**.**

Notons que la relation entre la liberté individuelle et la sécurité est un thème récurrent en philosophie politique, et de nombreux penseurs ont apporté assez de nuances et de perspectives différentes de celle de John Stuart Mill. Pour Hobbes, il faut la sécurité avant tout autre chose vue que l'état de nature a été un état de guerre de tous contre tous, où la vie a été « solitaire, pauvre, méchante, brut et courte »[18]. Thomas Hobbes veut dire que, sans lois ni gouvernement, les gens vivent dans un état de chaos total où chacun se bat contre tout le monde. Dans cette situation, la

[17] John Stuart Mill, *De la Liberté,* Paris, Flammarion 1993, p.45
[18] Thomas Hobbes, *Leviathan,* Paris, Flammarion 1651, p.13

vie est très difficile parce que les gens sont seuls, pauvres et pire méchants, brutaux. Par exemple, imaginons un endroit sans police ni règles. Les gens peuvent voler, se battre ou même tuer sans craindre de punition. Chacun essaie de survivre par tous les moyens, même les plus violents. Un autre exemple, c'est quand il y a une guerre civile et que le gouvernement tend à s'effondre, nous observons que les gens doivent se défendre eux-mêmes et la violence devient donc une norme. Hobbes pense que sans un pouvoir fort pour maintenir l'ordre, la vie devient directement un véritable cauchemar pour tout le monde. Afin de sortir de cet état, les individus renoncent alors à une partie de leur liberté pour créer un État fort, capable de garantir leur sécurité. Chez Hobbes, la sécurité prime sur la liberté. L'individu est appelé à renoncer alors à une grande partie de ses libertés naturelles pour obtenir la protection de l'État.

Rousseau, tout comme Hobbes, défend l'idée d'un contrat social. Chez lui, la soumission à la volonté générale n'entraîne pas une perte de liberté, mais au contraire, une véritable libération, ce qui stipule que les individus acceptent de suivre les décisions prises pour le bien commun, tout en ne perdant pas leur liberté personnelle mais gagnent une liberté plus profonde et collective. En se soumettant à la volonté générale, chacun contribue à un système où les lois et les décisions sont prises pour le bénéfice de tous, ce qui crée une société beaucoup plus juste et harmonieuse. Par exemple, lorsque nous respectons les lois de la société, comme les règles de la circulation, nous ne perdons pas notre liberté de conduire au contraire, ces lois nous protègent et assurent notre sécurité sur la route. Aussi en votant et en participant aux décisions politiques, nous ne perdons pas notre liberté individuelle. Nous contribuons plutôt en partie à la création de lois et de politiques qui reflètent les besoins et les désirs de la majorité, ce qui renforce notre liberté collective. Également dans une équipe sportive, suivre les règles du jeu et les décisions de l'entraîneur ne limite pas la liberté des joueurs. Cela permet à l'équipe de fonctionner de manière cohérente et efficace, ce qui profite à tous les membres. La soumission à la volonté générale permet de créer un environnement où chacun peut vivre librement et en sécurité, tout en contribuant au bien-être de la communauté. Jean-Jacques Rousseau, le philosophe du 18ème siècle, croit que les êtres humains sont naturellement bons et libres lorsqu'ils vivent dans leur état naturel, sans l'influence de la société. Selon lui, c'est la société qui corrompt les individus en introduisant des inégalités, des jalousies et des ambitions qui n'existent pas à l'état de nature. Il pense que dans leur état naturel, les humains vivent en harmonie avec la nature, satisfaisant leurs besoins de manière simple et sans conflits. Cependant, avec l'avènement de la propriété privée et des structures sociales complexes, les

hommes deviennent envieux et compétitifs, perdant ainsi leur bonté et leur liberté originelle. L'introduction de la propriété privée, selon Rousseau, est le point de départ de la corruption humaine. Lorsqu'une personne revendique un morceau de terre comme étant le sien, cela crée des inégalités et des conflits avec ceux qui n'ont pas de terre. Dans la société moderne, les gens sont souvent jugés par leur richesse et leur statut social. Cet aspect se remarque à travers l'exemple d'une personne qui peut suffisamment être respectée non pas pour sa bonté ou ses compétences, mais pour sa richesse matérielle, ce qui crée des divisions et des tensions sociales. Rousseau a cru que la société, avec ses structures et ses normes, dénature les qualités intrinsèques de l'homme, le rendant moins bon et moins libre qu'il ne l'était à l'état naturel.

John Locke aborde la liberté et la sécurité en prenant appui sur la protection des droits naturels dans *Les Deux Traités du gouvernement Civil* ou il défend l'idée de droits naturels inaliénables (vie, liberté, prospérité). Il croit à son tour que chaque personne possède des droits fondamentaux qui ne peuvent pas être enlevés. Ces droits incluent le droit à la vie, à la liberté et à la propriété. Selon Locke, ces droits sont naturels, c'est-à-dire qu'ils existent indépendamment des lois ou des gouvernements, et doivent être protégés par la société. Pour John Locke, chaque individu a le droit de vivre et de ne pas être tué par un autre (Droit à la vie) et tient pour exemple, les lois contre le meurtre qui protègent ce droit fondamental. Aussi chaque personne a le droit de faire ses propres choix et de vivre librement, tant que cela ne nuit pas aux autres (Droit à la liberté) déjà que, la liberté d'expression permet à chacun de dire ce qu'il pense sans craindre d'être puni. Sans oublier le fait que chaque individu ait le droit de posséder des biens et de les utiliser comme il le souhaite. Par exemple, si vous achetez une maison, vous avez le droit de l'habiter et de la protéger contre toute intrusion. Ces droits naturels sont pour Locke, essentiels pour une société juste et doivent être respectés et protégés par tous. L'État a alors pour rôle de protéger ces droits naturels et s'il ne parvient pas à remplir cette fonction, les individus ont le droit de se révolter. Chez Locke, il existe un équilibre plus subtil entre liberté et sécurité que chez Hobbes. La sécurité est importante, mais elle ne doit pas se faire au détriment des libertés fondamentales. John Locke croit qu'il est possible de protéger les gens tout en respectant leurs droits fondamentaux, comme la liberté contrairement à Thomas Hobbes, qui pense que la sécurité nécessite un pouvoir absolu et que les gens doivent renoncer à une grande partie de leur liberté pour être protégés. Locke pense qu'un bon gouvernement doit trouver un équilibre entre assurer la sécurité des citoyens et respecter leurs libertés fondamentales, sans que l'un ne soit sacrifié au profit de l'autre.

Jeremy Bentham tient compte de son utilitarisme qui vise à maximiser le bonheur du plus grand nombre pour prouver que la sécurité est un facteur important de bonheur, mais elle ne doit pas être absolue. La relation entre liberté et sécurité est souvent présentée comme une tension dialectique dans la mesure ou plus on cherche à garantir la sécurité, moins on dispose de liberté, et vice versa.

Les penseurs ont des conceptions très différentes de cette relation, en fonction de leurs conceptions de l'homme, de la société et de l'Etat. Les conceptions de la liberté et de la sécurité évoluent en fonction des contextes historiques et des enjeux politiques. Cette question de la liberté et de la sécurité est complexe et ne peut se réduire à une réponse simple. Elle nécessite une réflexion, qui prend en compte les différents aspects de la vie sociale et politique.

3 .1.3 Liberté et Egalité

Toute société démocratique grâce à la liberté et à l'égalité reconnait à chaque individu le droit de vivre librement tout en étant traité de manière équitable. John Stuart Mill, dans son célèbre ouvrage *De la liberté*, défend ardemment la liberté individuelle tout en reconnaissant la nécessité d'une certaine égalité de chances. Pour lui, "la seule raison légitime que puisse avoir une communauté pour user de la force contre un de ses membres est de l'empêcher de nuire aux autres". Cette affirmation souligne l'importance primordiale qu'il accorde à l'autonomie individuelle, car il considère que celle-ci est essentielle au développement personnel et à la liberté intellectuelle. En effet, selon Mill, la protection de l'individu contre la tyrannie de la majorité est cruciale pour permettre l'expression libre des idées, ce qui, à son tour, favorise une société très dynamique et progressiste. De plus, il soutient que l'autonomie permet à chaque personne de penser, parler et vivre sans contrainte, ce qui est fondamental pour la quête de la vérité et le progrès humain. Prenons l'exemple de la liberté d'expression dans une démocratie. Lorsqu'un individu a l'autonomie de s'exprimer librement, il peut partager ses idées et opinions sans crainte de répression. Cela permet non seulement à la personne de se développer intellectuellement, mais aussi à la société de bénéficier de diverses perspectives. Aussi, les mouvements sociaux pour les droits civiques ont souvent commencé par des individus autonomes qui ont osé parler contre les injustices. Leur capacité à s'exprimer librement a conduit à des changements significatifs dans les lois et les attitudes sociales, démontrant ainsi l'importance cruciale de l'autonomie individuelle pour le progrès collectif. Ainsi, en défendant l'autonomie individuelle, Mill a travaillé pour un équilibre

délicat entre les normes sociétales et les libertés personnelles, soulignant que cette autonomie est aussi cruciale aujourd'hui qu'elle l'était à son époque.

Mill ne prône pas une égalité absolue. Il comprend que les talents et les capacités varient d'un individu à l'autre c'est pourquoi il insiste sur l'importance d'une société où chacun dispose des mêmes opportunités de développer ses potentialités. Cette tension entre liberté et égalité est au cœur de la réflexion de Mill. Il s'agit de trouver un équilibre délicat, où la liberté individuelle est préservée tout en garantissant à chacun des conditions de vie équitables. John Stuart Mill a certes apporté une contribution majeure à la réflexion sur la liberté et l'égalité, mais son point de vue n'est pas le seul. De nombreux autres penseurs, à travers les siècles, ont développé diverses conceptions parfois divergentes de ces notions fondamentales.

Alors, pour Platon et Aristote, la liberté, c'est surtout être vertueux et participer activement à la politique de la ville. Tous deux pensent que pour être vraiment libre, il faut être une bonne personne et s'impliquer dans les affaires de la cité. L'égalité, selon eux, n'est vraiment pas comme on l'entend aujourd'hui. Ils voient l'égalité de manière hiérarchique, c'est-à-dire que chacun a une place bien définie dans la société. Même si tout le monde a une certaine importance, il y a quand même une sorte de classement où certains sont au-dessus d'autres. La liberté et l'égalité sont liées à la vertu et à la participation politique, mais avec une vision assez structurée de la société. Pour illustrer la liberté et l'égalité chez Platon et Aristote, prenons quelques exemples concrets. Platon, dans La République, soutient que la liberté véritable est atteinte lorsque chaque individu remplit le rôle pour lequel il est naturellement le plus apte, ce qui crée une hiérarchie naturelle dans la société. Il affirme donc que : « La justice consiste à ce que chacun fasse ce pour quoi il est naturellement fait »[19]. En revanche, Aristote, dans La Politique, voit la liberté comme la participation active à la vie politique et l'égalité comme l'égalité des citoyens libres dans l'exercice de leurs droits politiques. Il déclare : « La cité est constituée selon le principe de l'égalité et de la similitude des citoyens ». [20]Ainsi, pour Platon, la liberté est liée à la vertu et à la hiérarchie, tandis que pour Aristote, elle est liée à la participation politique et à une certaine forme d'égalité entre citoyens.

Les philosophes des Lumières eux autres ont placé la liberté et l'égalité au cœur de leurs réflexions. Ainsi, Rousseau, dans son célèbre *Du contrat social*, affirme que « l'homme est né libre,

[19] Platon, *La République,* Paris, Flammarion 1994, p.208
[20] Aristote, *La politique,* Paris, Flammarion 1995, p.125

et partout il est dans les fers. »[21] Par cette phrase, il souligne la contradiction entre la condition naturelle de l'homme, libre par essence, et les contraintes sociales qui l'asservissent. De son côté, Voltaire, défenseur acharné de la tolérance et des droits individuels, exalte la liberté d'expression comme un rempart contre l'oppression. Il écrit dans son *Dictionnaire philosophique* que : « Le droit naturel est gravé dans tous les cœurs : il consiste à être libre, à jouir de ses biens, et à ne point nuire à autrui »[22]. En somme, ces deux penseurs, bien qu'ayant des approches peu différentes, s'accordent sur l'importance fondamentale de la liberté individuelle et de l'égalité entre les hommes. Cette conception de la société a profondément marqué les révolutions qui ont suivi, inspirant les hommes à lutter pour plus de justice et d'émancipation.

La vraie liberté ne peut exister que dans une société où tout le monde possède les moyens de production de manière collective (usines, terres, etc.) et où personne n'exploite personne pour faire du profit. Dans ce type de société, appelé communisme, on imagine que les personnes ne sont plus obligées de travailler pour un patron et que les richesses sont partagées équitablement. Les partisans de cette idée pensent que si tout le monde est égal en termes de biens matériels et de conditions de vie, alors chacun pourra être vraiment libre de faire ce qu'il veut de sa vie sans être limité par des problèmes d'argent ou de pouvoir.

Pour Marx, la liberté véritable ne peut être atteinte que dans une société communiste, où les moyens de production sont collectivisés et où les individus sont libérés de l'exploitation économique. L'égalité est envisagée dans une perspective matérielle et sociale. Pour reprendre une idée souvent associée au communisme, Karl Marx disait que « La religion est l'opium du peuple »[23]. Il voulait dire par là que la religion est utilisée pour faire oublier aux gens leurs souffrances et les empêcher de se révolter contre l'injustice. Dans la même veine, les défenseurs du communisme affirment que l'exploitation économique est une sorte d'opium qui empêche les individus d'être vraiment libres. Cette phrase exprime une vision idéale d'une société où l'égalité économique permettrait d'atteindre une liberté totale.

Les existentialistes, comme Sartre, ont souligné à leurs tour la liberté de l'individu de choisir son propre destin, même dans des conditions existentielles limitées. L'égalité est moins centrale dans leur réflexion déjà qu'ils mettent en avant la liberté individuelle. Par exemple, Sartre

[21] Jean Jacques Rousseau, *Du contrat social,* Paris, Flammarion 1762, p.25
[22] Voltaire, *Dictionnaire philosophique,* Paris, Flammarion 1764, p-165
[23] Karl Marx, *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel,* Paris, Gallimard, 1844, p-69

affirme que “l’existence précède l’essence”, ce qui signifie que nous définissons notre propre identité à travers nos choix et actions, soulignant que nous sommes toujours responsables de nos décisions. Bien que l’égalité ne soit pas au cœur de leur réflexion, la liberté individuelle est perçue comme un élément fondamental de l’existence humaine.

Les féministes ont montré les injustices particulières que les femmes subissent et ont créé des idées sur la liberté et l’égalité basées sur ces expériences. Elles ont développé des théories de la liberté et de l’égalité qui prennent en compte ces expériences uniques. Ces théories visent à éliminer les discriminations et à promouvoir une société où les femmes peuvent jouir des mêmes droits et opportunités que les hommes. Ainsi, le féminisme ne se contente pas de réclamer l’égalité en général, mais cherche à comprendre et à corriger les injustices spécifiques subies par les femmes. Cette réflexion sur la liberté et l'égalité est porteuse d’un enjeu philosophique et politique majeur. Les différentes perspectives présentées ici montrent que ces notions sont loin d'être univoques et qu'elles continuent de faire l'objet de débats.

3.2 ROLE DES NORMES SOCIALES

Les normes sociales jouent un rôle très important en guidant les comportements individuels et collectifs, tout en définissant ce qui est considéré comme acceptable et approprié au sein d'une communauté. En valorisant la liberté individuelle, John Stuart Mill reconnaît le rôle indispensable des normes sociales dans le fonctionnement d'une société. Ces normes, transmises de génération en génération, servent de guide pour les comportements individuels, facilitant ainsi l'ordre social. Les normes sociales, ces règles implicites et souvent non écrites qui régissent nos comportements, exercent une influence considérable sur chacun d'entre nous. Elles nous indiquent ce qui est attendu, apprécié ou au contraire désapprouvé dans une situation donnée. Par exemple, la politesse, le respect, la ponctualité sont des normes sociales largement partagées. Ces règles influencent nos choix, nos attitudes et même nos émotions.

Karl Marx pour nous montrer l'importance des normes sociales en lien direct avec la cohésion sociale, même si elles peuvent limiter l'individualité a dit : « La société ne peut vivre que si une partie notable des individus renonce à suivre leurs propres penchants. »[24] Imaginons une personne qui souhaite s'habiller de manière étrange (excentrique) au travail. Elle risque de subir des regards désapprobateurs et d'être exclue du groupe. De même, un individu qui exprime publiquement des opinions très divergentes de celles de son entourage peut bien être rejeté. Ainsi, les normes sociales, bien qu'elles puissent sembler contraignantes, assurent un certain ordre social et facilitent la vie en groupe. Elles peuvent aussi limiter la liberté individuelle et encourager le conformisme car les normes sociales représentent un guide qui nous aide à nous intégrer dans la société. L'adhésion aveugle à ces normes, souligne qu'elles peuvent parfois entraver la pensée critique et limiter la liberté car l'individu doit être capable de remettre en question les normes établies et de développer sa propre vision du monde. Pour lui, la conformité, c'est-à-dire le fait de se conformer aux normes sociales et aux opinions majoritaires, présente à la fois des avantages et des dangers. Elle assure une certaine cohésion sociale et facilite la vie en groupe.

Mais John met en garde contre les dangers de la "tyrannie de la majorité", c'est-à-dire l'oppression exercée sur les individus qui osent s'écarter des normes établies. Il défend ainsi l'importance de l'individualité, de la liberté de penser et d'agir différemment. Pour lui, l'originalité et la diversité des individus sont des richesses qui contribuent au progrès de la société. Il considère

[24] Karl Marx, *le capital*, Paris, Gallimard, 1968, p-103

que chaque individu a le droit de développer ses propres talents et de mener une vie authentique, sans être contraint de se conformer à un moule unique. S'habiller de manière originale et personnelle soit refuser de suivre les tendances de la mode et choisir des vêtements qui reflètent sa personnalité et ses goûts uniques. Aussi avoir des opinions politiques ou religieuses divergentes soit oser exprimer des points de vue qui s'écartent de ceux de la majorité, même si cela peut entraîner des conflits ou de l'incompréhension. Même pratiquer un art ou un loisir peu conventionnel étant peut-être se consacrer à des activités qui sortent des sentiers battus et qui permettent de développer sa créativité.

Ces exemples illustrent comment l'individu peut affirmer son identité et sa singularité, en défiant les normes établies. Il s'agit de défendre sa liberté de penser, de choisir et d'être différent. Le désir de conserver son individualité se manifeste dans tous les domaines de la vie et se traduit par une volonté de ne pas se laisser enfermer dans des rôles préétablis ou de se conformer à des attentes sociales. Mill dit que « La tyrannie de la majorité est un danger plus grand que la tyrannie d'un seul. »[25] et met en garde contre le pouvoir des normes sociales qui peuvent étouffer la dissidence et limiter la liberté individuelle. Il fait donc appel à un équilibre entre la nécessité de vivre en société et le désir de préserver son individualité et souligne que la liberté individuelle ne doit pas être sacrifiée au nom du conformisme, car c'est elle qui permet à l'humanité de progresser. John défend l'importance d'exprimer sa singularité et de ne pas se conformer aveuglément aux normes sociales et souligne que la diversité des individus est une richesse et que la société a tout à gagner à encourager l'originalité. Les normes sociales sont des outils qui peuvent être à la fois bénéfiques et contraignants, et c'est à chacun de les utiliser avec discernement. John aborde manière transversale cette question de rôle des normes sociales dans son ouvrage.

Le rôle des normes sociales a été au cœur des préoccupations de nombreux philosophes. Pour Émile Durkheim, les normes sociales sont le ciment de la société, assurant la cohésion sociale et l'intégration des individus. Il met l'accent sur le rôle unificateur des normes et les considère comme « une réalité sui generis » qui est latine et signifie littéralement "une réalité de son propre genre". Elle est utilisée pour désigner quelque chose qui est unique, d'une nature à part, qui ne peut être comparée à rien d'autre et qui ne rentre dans aucune catégorie préexistante qui transcende l'individu. Max Weber, quant à lui, souligne l'importance des normes dans la construction des ordres sociaux, en particulier à travers l'éthique protestante qui a favorisé le développement du

[25] John Stuart Mill, *De la Liberté*, Paris, Flammarion, 1859, p-30

capitalisme. Pour Michel Foucault, les normes sociales sont étroitement liées au pouvoir et aux dispositifs de contrôle social parce qu'elles servent à classer, à normaliser et à discipliner les individus. Enfin, Nietzsche, avec sa notion de « volonté de puissance », met en évidence le caractère souvent arbitraire et changeant des normes sociales, qui reflètent les rapports de force entre les individus et les groupes. Il met en évidence la dimension subjective et évolutive des normes.

3.3 RAPPORT ENTRE LIBERTE INDIVIDUELLE ET NORMES SOCIALES

John Stuart Mill, dans son célèbre essai *De la liberté*, explore la tension dialectique entre l'individu et la société en mettant en évidence la complémentarité entre la liberté individuelle et les normes sociales et le rôle régulateur de ces normes. Il souligne que la liberté individuelle, bien qu'essentielle à l'épanouissement personnel, ne saurait exister dans un vide social. Cette tension entre l'aspiration à l'autonomie et l'immersion dans le tissu social est inhérente à la condition humaine. En effet, notre identité se forge au contact de nos pairs, dans un dialogue constant entre nos désirs les plus intimes et les attentes de la société.

La liberté, loin d'être un absolu, est un équilibre délicat à trouver entre l'expression de soi et le respect des règles du vivre-ensemble. C'est dans cette tension que se révèle la complexité de la condition humaine et la nécessité d'une réflexion permanente sur les limites et les possibilités de notre liberté. Les normes sociales, en tant que règles implicites régissant les comportements, offrent un cadre à l'action individuelle. Cependant, Mill met en garde contre une adhésion aveugle à ces normes qui pourrait étouffer la pensée critique et limiter l'expression de soi. Pour lui, l'individu doit pouvoir remettre en question les normes établies, tout en respectant les droits des autres. L'individu, tel un citoyen du monde, a le devoir de ne pas se contenter de subir les normes établies, mais bien de les interroger.

Comme l'affirmait Voltaire, « Il faut cultiver notre jardin » [26], mais aussi le remettre en question si besoin. Cette remise en cause, moteur du progrès, ne doit cependant pas se faire au détriment des autres. En effet, comme le rappelait Kant, « Agis de telle sorte que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours en même temps comme une fin et jamais simplement comme un moyen »[27]. C'est dans cet équilibre subtil entre l'aspiration à l'autonomie et le respect de la dignité humaine que réside la véritable liberté. En somme, remettre en question les normes, c'est œuvrer pour une société plus juste et plus équitable, tout en préservant les droits fondamentaux de chacun. C'est ainsi que nous pouvons, selon les mots de Simone de Beauvoir, "devenir ce que nous sommes".

La tension entre liberté individuelle et normes sociales est un thème récurrent dans la pensée philosophique. Pour Kant, la liberté est une faculté de l'être rationnel qui doit s'auto-limiter par la

[26] Voltaire, Candide, Paris, Flammarion, 1759, p-132

[27] Kant, Fondements de la métaphysique des mœurs, Paris, Vrin, 1785, p-50

loi morale. Il nous invite à réfléchir sur la nature de notre liberté. Kant nous rappelle que la liberté n'est pas une fin en soi, mais un moyen de construire une société juste et harmonieuse. Pour cela, il est essentiel de cultiver notre sens moral et de respecter les droits des autres. Les normes sociales, en tant qu'expressions de cette loi morale, sont donc à la fois des contraintes et des conditions de la liberté et Kant nous invite à ne pas voir les normes sociales comme des contraintes oppressives, mais plutôt comme des outils qui permettent de construire une société harmonieuse et équitable. En comprenant leur rôle et en participant activement à leur évolution, nous pouvons contribuer à façonner un monde où la liberté individuelle cohabite avec le bien-être collectif. Hegel, quant à lui, voit dans les institutions sociales, dont les normes font partie, la réalisation de la liberté, car elles permettent à l'individu de se reconnaître dans un tout plus grand. Marx, à l'inverse, considère que les normes sociales dans les sociétés capitalistes sont des aliénations qui limitent la véritable liberté de l'individu. Et, Foucault, avec sa notion de biopouvoir, montre comment les normes sociales sont internalisées par les individus, devenant ainsi des formes d'autosurveillance et de contrôle social. En somme, le rapport entre liberté individuelle et normes sociales est complexe et dépend de la perspective théorique adoptée. Il soulève des questions fondamentales sur la nature de l'individu, de la société et du pouvoir.

CONCLUSION

Au terme de notre travail, qui a consisté à explorer les implications de la liberté individuelle selon John Stuart Mill et son rapport aux normes sociales, nous avons mis en évidence l'importance cruciale de la protection de la liberté individuelle. Ce droit fondamental doit être exercé dans le respect des autres, et notre étude a souligné la complexité de cette notion, constamment en tension avec les normes sociales. En plaidant pour un équilibre entre l'autonomie personnelle et le respect d'autrui, Mill nous offre un cadre d'analyse précieux pour aborder les enjeux contemporains. Pour une meilleure compréhension de la pensée philosophique de John Stuart Mill, nous avons commencé par étudier sa biographie et ses œuvres, considérant qu'il est peu cité en Philosophie. Cette approche nous a permis de contextualiser ses idées et de mieux saisir ses influences intellectuelles. Ensuite, nous avons approfondi notre connaissance de sa conception de la liberté individuelle en analysant les principes et les fondements qu'il propose pour la préserver. Mill insiste sur l'importance de l'expérimentation et de l'originalité, des éléments essentiels à l'épanouissement personnel et au progrès social. Enfin, nous avons examiné en détail les relations complexes entre la liberté individuelle et les normes sociales. Cette analyse a mis en lumière les tensions inhérentes à cette dynamique, où les exigences de la société peuvent parfois entrer en conflit avec les droits individuels. Mill nous a montré que la protection des minorités et la préservation de la diversité d'opinion sont essentielles pour éviter la « tyrannie de la majorité » et promouvoir une société équilibrée. En conclusion, notre étude a révélé que la réflexion de Mill sur la liberté individuelle et ses limites reste une source d'inspiration pour comprendre et naviguer les défis de notre temps. Son plaidoyer pour un équilibre harmonieux entre les droits individuels et les responsabilités sociales offre une base solide pour penser les rapports entre l’homme et la société aujourd'hui.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- **Ouvrage spécifique**

- MILL John Stuart, *De la Liberté,* Paris, Flammarion 1993.

- **Ouvrages généraux**

- ARISTOTE, *La politique,* Paris, Flammarion, 1995.
- HOBBES Thomas, *Leviathan,* Paris, Flammarion, 1997.
- KANT Emmanuel, *Fondements de la métaphysique des mœurs,* Paris, Flammarion, 1785.
- KARL MARX, *le capital*, Paris, Gallimard, 1968.
- KARL MARX, *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel,* Paris, Gallimard, 1844.
- LOCKE John, *Les deux traités du gouvernement civil,* 1689.
- PLATON, *La République*, Paris, Flammarion, 1994.
- ROUSSEAU Jean Jacques, *Du contrat social*, Paris, Flammarion, 1762.
- ROUSSEAU Jean Jacques, Du contrat social, Paris Garnier1995.
- TOCQUEVILLE Alexis, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Gallimard, 1835-1840.
- VOLTAIRE Candide, *Traité sur la tolérance*, 1763.
- VOLTAIRE Candide, *Dictionnaire philosophique*, Paris, Flammarion, 1764.

- Article

Assemblée nationale, *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789,* Article 4

- Dictionnaires

- LAROUSSE, Dictionnaire Le petit Larousse, 2019, Paris, Larousse.
- RUSS Jacqueline, Dictionnaire de philosophie, Paris, Bordas, 2004.

- Sites-web

- https://www.notablebiographies.com/Ma-Mo/Mill-John-Stuart.html.
- https://laphilodeluxe.blogspot.com/2019/12/explication-dun-texte-de-john-stuart.html.
- https://doi.org/10.4000/philosophique.541.
- https://shs.cairn.info/revue-cahiers-d-economie-politique-1-2007-2-page-73?lang=fr.

Table des matières

REMERCIEMENTS iii
SIGLES iv
SOMMAIRE v
RESUME vi
ABSTRACT vi
INTRODUCTION 7
Chapitre 1 : PRESENTATION DE L'AUTEUR ET DE L'OUVRAGE 9
1.1 PRESENTATION DE L'AUTEUR 9
1.2 BREF APERÇU DE LA LIBERTE INDIVIDUELLE ET LA CONTRAINTE SOCIALE DE JOHN STUART MILL 15
Chapitre 2 : LIBERTE ET CONTRAINTE 17
2.1 LES FONDEMENTS DE LA LIBERTE INDIVIDUELLE CHEZ JOHN STUART MILL 17
2.2 LES PRINCIPES DE LA LIBERTE INDIVIDUELLE CHEZ JOHN STUART MILL . 22
2.3 RAPPORT ENTRE LIBERTE ET CONTRAINTE 26
Chapitre 3 LIBERTE INDIVIDUELLE ET NORMES SOCIALES 28
3.1 LE PARADOXE DE LA LIBERTE 28
3.2 ROLE DES NORMES SOCIALES 38
3.3 RAPPORT ENTRE LIBERTE INDIVIDUELLE ET NORMES SOCIALES 41
CONCLUSION 43
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 44
Table des matières 45